
A Bacouël Sur Selle
Séance du : 21/09/2023 à 19h00
Convocations : 13/09/2023
Affichage : 22/09/2023

Membres : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Samuel LEFEVRE, Bastien ROSE, Willy DELCOURT, Audrey DEMOURY, Jérôme GRUGEON, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART, Bernard HAZARD

Membres présents : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Dominique GINARD, Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Bastien ROSE, Jérôme GRUGEON, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART,

Membres absents excusés : Carlos LOPES, Samuel LEFEVRE, Willy DELCOURT, Audrey DEMOURY, Bernard HAZARD

Procurations : Carlos LOPES à Véronique BRUYER - Audrey DEMOURY à Marc BULCOURT, Bernard HAZARD à Christian TASSART

Président de séance : Marc BULCOURT

Secrétaire de séance : Véronique BRUYER

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour ajouter 2 décisions à l'ordre du jour :

Délibération : Dispositif lancé dans le cadre du plan « 1 million d'arbres en Hauts de France »

Délibération : Participation voyage scolaire

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter ces délibérations à l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATIONS

Délibération : 35-2023 - Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 1^{er} juin 2023

Délibération : 36-2023 – convention constitutive de groupement de commande « usages numériques » coordonné par le syndicat mixte Somme Numérique

Eu-égard aux besoins d'assistance des collectivités et établissements publics remontés par l'assistance de Somme Numérique, aux prix fluctuants sur le marché, à la volatilité et la complexité technique des offres, les équipes de Somme Numérique ont réalisé un recensement pour juger de l'opportunité d'élargir le

périmètre du groupement de commandes télécoms. Suite à ce sourçage, il a été décidé d'inclure à ce groupement la possibilité de passer des marchés dans le domaine des technologies et moyens d'impression.

Pour ce groupement, le rôle de coordonnateur de Somme Numérique s'arrête à la notification et à la coordination du groupement. Les membres exécuteront les marchés pour leurs propres besoins.

L'intérêt du groupement de commandes est la coordination des marchés publics nécessaire à la mise en œuvre des services suivants :

- Services de communications électroniques, de connectivité associée et d'équipements associés
- Technologies et moyens d'impression.

Les marchés publics ou accords-cadres destinés à la mise en œuvre des prestations, objet de la présente convention, sont désignés ci-après comme « les marchés publics »

Sur proposition de Monsieur le Maire

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1414-3 ;
- Vu le Code de la commande publique notamment les articles L. 2113-6 à L. 2113-8;
- Vu l'offre de services proposée par le syndicat mixte Somme Numérique,
- Vu les statuts du syndicat mixte Somme Numérique ;
- Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes « usages numériques »,
- Vu la délibération du Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique du 10 mai 2023 portant approbation de l'acte constitutif du groupement de commande ;

Considérant l'intérêt pour la Commune d'adhérer au groupement de commande « usages numériques » coordonné par le syndicat mixte Somme Numérique.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité :

ARTICLE 1 – Le Maire est autorisé à signer la convention constitutive du groupement et toute autre pièce relative au fonctionnement du groupement et à l'exécution des marchés à venir.

ARTICLE 3 – Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Délibération : 37-2023 - Décision budgétaire modificative

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune,

Vu la confusion d'imputation budgétaire commise au BP 2023

Monsieur le Maire propose d'adopter la décision modificative suivante :

Dépense d'investissement c/2152 = - 13 430 €

Dépense d'investissement c/204182 = + 13 430 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative suivante :

Dépense d'investissement c/2152 = - 13 430 €

Dépense d'investissement c/204182 = + 13 430 €

Délibération : 38-2023 - Participation voyage scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commune est sollicitée par la directrice du RPI de Vers-Bacouel afin de participer financièrement à la classe de découverte en Alsace. La commune de Vers Sur Selle participe à hauteur de 50

€ par enfant domicilié à Vers Sur Selle. Il y a 11 élèves domiciliés à Bacouel sur Selle concernés par ce séjour. Coût prévisionnel du voyage : 445.44 € par enfant. Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à hauteur de 50 € par enfant de Bacouel Sur Selle participant au séjour soit une subvention de 550 € qui sera versée à la caisse de l'école « les jeunes pousses ».

Délibération : 39-2023 - Approbation du règlement du cimetière

Madame Véronique BRUYER présente aux membres du conseil municipal le projet de règlement du cimetière.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver le règlement du cimetière qui sera mis à la disposition du public à la Mairie.

Délibération : 40-2023 - Dispositif lancé dans le cadre du plan « 1 million d'arbres en Hauts de France »

Monsieur Dominique GINARD présente le dispositif « plan arbres » de la Région aux membres du conseil municipal en collaboration avec l'association des chemins ruraux de France. Ce plan permettrait d'arborer les Jardins de la Tour, les chemins ruraux et le remplacement des bouleaux sur le chemin entre la Garenne et la Terrière.

Nous possédons actuellement deux devis, (en attente d'un troisième).

Le devis le plus élevé actuellement est de 5 972,00 € TTC (Pépinières CRETE). Le moins élevé est de 3 802,81 €uros (Pépinières de la Cluse). Ce projet d'achat d'arbres et de matériel nécessaire aux plantations sera subventionné à 90 % par la Région.

Le lycée le Paraclat de Boves a été contacté pour voir s'ils sont intéressés par la plantation dans le cadre de leur formation.

Les habitants pourront également être associés à ce projet. (Des volontaires, très intéressés par le projet, se sont déjà proposés pour réaliser la plantation)

Il est proposé au conseil municipal de valider le projet « plan arbres », d'approuver le budget prévisionnel, d'autoriser le maire à engager la commune à signer les actes relatifs au projet, d'engager la commune sur la nature communale des propriétés concernées, d'accepter la diffusion par la Région des informations liées aux réalisations dans le cadre du présent appel à projets et d'engager la commune sur la gestion et la pérennité du projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De valider le projet « plan arbres »,
- D'approuver le budget prévisionnel,
- D'autoriser le maire à engager la commune à signer les actes relatifs au projet,
- D'engager la commune sur la nature communale des propriétés concernées,
- D'accepter la diffusion par la Région des informations liées aux réalisations dans le cadre du présent appel à projets et
- D'engager la commune sur la gestion et la pérennité du projet.

Informations supplémentaires - Point sur les travaux – Point sur la fibre – Point carrières du personnel communal

Point sur les travaux : Des finitions sont encore à réaliser : livraison et mis en place des grands pots de fleurs, il manque des panneaux et une ligne médiane rue de Vers, le zébra du bus sur la D8.

Un document expliquant les points d'aménagement est en préparation. Une réunion de fin de chantier, préalable à la réunion de réception des travaux, est prévue le mardi 3 octobre.

L'éclairage public sera de nouveau éteint la nuit après l'achèvement des travaux. Une ligne stop a été tracée par erreur par les services techniques de la CC2SO en bas de la rue de la coulée verte. Une solution doit être apportée.

Point sur la fibre : l'ouverture commerciale a débuté le 13 septembre à Oresmaux, elle aura lieu en fin d'année pour Bacouel Sur Selle. Une réunion publique d'information sera organisée par Axians - Somme numérique – offres commerciales.

Point sur les carrières du personnel,

M. BOHAIN prendra probablement sa retraite au 1^{er} juillet 2024.

Mme RUELLE il sera proposé au prochain conseil municipal une augmentation de la durée de travail (de 17h à 20h hebdo), ce qui permettra un remaniement des horaires et l'attribution des missions supplémentaires, comme la gestion de la salle des fêtes.

Informations diverses

- DSP Délégation de service public eau potable : remise des offres le 29/09/2023
- Prolongation de la fermeture des passages à niveau jusqu'au 29 septembre.
- Cantine de Vers : les horaires d'école ont été décalés de 10 minutes. Les enfants scolarisés à Bacouel Sur Selle mangent dans la petite salle et ceux de Vers dans la grande salle. Il sera prévu une cantine scolaire à Vers pour la rentrée 2024. Information reçue : pour l'instant il n'y a pas de matériel ludique pour occuper les enfants durant la période périscolaire, les parents d'élèves remontrons l'information auprès de la CC2SO.
- Les bancs sont arrivés, les conseillers municipaux seront sollicités pour la mise en œuvre de leur pose.
- Le repas des aînés aura lieu le 5 novembre : le traiteur et le menu ont été choisis.
- Une campagne de coupe des peupliers du marais va être étudiée et programmée prochainement
- Compostage – eau : des campagnes de sensibilisation vont être organisées sur ce sujet.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

35-2023	Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
36-2023	Convention constitutive de groupement de commande « usages numériques » coordonné par le syndicat mixte Somme Numérique
37-2023	37-2023 - Décision budgétaire modificative
38-2023	Participation voyage scolaire
39-2023-	Approbation du règlement du cimetière
40-2023	Dispositif lancé dans le cadre du plan « 1 million d'arbres en Hauts de France »

Marc BULCOURT	
Véronique BRUYER	
Carlos LOPES	
Dominique GINARD	
Fabienne STACHURSKI-LEBAS	
Samuel LEFEVRE	
Bastien ROSE	
Willy DELCOURT	
Audrey DEMOURY	
Jérôme GRUGEON	
Anne OGEZ-CHOUQUAIS	
Christian TASSART	
Bernard HAZARD	